

# le JOURNAL du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS | N° 23 | AOÛT • SEPTEMBRE • OCTOBRE 2021



BIEN VIVRE  
ET SÉCURITÉ,  
NOTRE PRIORITÉ p. 8

## LES ACTUS

Rendez-vous au forum  
des associations p. 5

## L'INVITÉ DE LA RÉDACTION

Denis Stracquadio,  
artiste peintre p. 12

## CITOYENNETÉ & CIVISME

Une belle réussite pour  
la 1<sup>re</sup> journée citoyenne p. 16

AGENDA p. 3

LES ACTUS p. 4

A LA UNE p. 8

LES INVITES  
DE LA REDACTION p. 12

LE LION EN ACTION p. 14

CITOYENNETÉ  
ET CIVISME p. 16LA PAROLE  
AUX ASSOS p. 18ÇA S'EST PASSÉ  
PRÈS DE CHEZ VOUS p. 20

édito

Etienne GLÉMOT  
Maire du Lion d'Angers

## SOUHAIT D'UN ÉTÉ DE TRANSITION VERS UN RETOUR À UNE VIE PLUS LIBRE

Nous sommes maintenant au milieu de l'été et les premières semaines de la trêve estivale auront fait un grand bien à tous. Que ce soit au travers de la levée progressive des contraintes de la pandémie ou tout simplement de la possibilité de prendre des congés dans un cadre différent.

Vous trouverez dans ce numéro l'actualité de la ville et bien sûr les consignes, disons provisoires, de rentrée. Il est très important que nous réussissions à relancer toutes nos organisations, qu'elles soient sociales, associatives, privées ou publiques. Chacune a sa place et est nécessaire au bon fonctionnement de l'ensemble. Je vous sollicite donc pour que chacun d'entre nous consacre une partie de son temps à ces causes communes et prenne en main le fanion qui le mobilise le plus !

Le dossier central de ce numéro est consacré à la création d'une équipe de police municipale. L'esprit et le rôle effectif de cette brigade vous sont présentés afin que le contrat citoyen entre nous tous soit bien clair, que cette nouveauté soit un outil pour mieux gérer le vivre ensemble en concertation, avec respect mutuel et convivialité.

Vous verrez aussi que le Lion évolue vite, que ce soit au travers de familles qui investissent dans des maisons ou des entrepreneurs qui prennent la suite de ceux en place. Je souhaite au passage une bonne arrivée en retraite à Gislaïne et Michel GUILLOIS, gérants du Proxi depuis 23 ans !

le **JOURNAL**  
du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE  
DU LION D'ANGERS

**Directeur de la publication :**  
Étienne Clémot

**Rédacteur en chef :**  
Muriel Noirot

**Comité de rédaction :**  
Commission Animation  
de la Ville, citoyenneté,  
communication et culture

**Maquette & Conception :**  
**STUDIO RICOM**

www.studioricom.com

**Impression :** Connivence

**Distribution :**  
Association AIDES

**Tirage :** 2 500 exemplaires  
sur papier recyclé.

**Dépôt légal :** ISSN 2650-605X

Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à [communication@leliondangers.fr](mailto:communication@leliondangers.fr) en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.



le **Lion** d'Angers

“ MERCI À TOUS DE VOS ACTIONS POUR UN LION D'ANGERS SI DYNAMIQUE ! ”

Bonne lecture à tous !



## L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



**Vendredi 27 août**

**10h30 à 19h**

Distribution des  
fournitures scolaires  
Collège Val d'Oudon



**Samedi 4 septembre**

**9h à 12h30**

Forum des associations  
Complexe sportif Mérignac

**Lundi 6 septembre**

**20h30**

Conseil municipal / salle des  
conseils / Mairie du Lion d'Angers

**Jeudi 9 septembre**

Course hippique

Hippodrome du Lion d'Angers

**Dimanche 19 septembre**

Exposition des talents locaux  
Quai d'Anjou

**Lundi 4 octobre**

**20h30**

Conseil municipal / salle des  
conseils / Mairie du Lion d'Angers

**Sam. 9 et dim. 10 octobre**

Sorties découvertes pédestres  
par les Marcheurs Lionnais

**Samedi 16 octobre**

**9h à 9h45**

Eveil des premiers pas  
par le Rayon sportif lionnais  
Salle Hélène Boucher



**Samedi 23 octobre**

**9h30 à 12h30**

Bourse aux jouets et vêtements  
Espace Emile Joulain

**Samedi 30 octobre**

**9h30 à 19h**

L'Arrachée - Course à obstacles  
Parc de l'Isle Briand

En raison du contexte sanitaire et de l'évolution des mesures mises en place, les dates et déroulés des événements sont susceptibles d'être modifiés. Restez informés sur [www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr)

## Infos pratiques

➔ **MAIRIE DU LION D'ANGERS**  
Place Charles de Gaulle  
49220 Le Lion d'Angers / BP 40017  
**02 41 95 30 16**  
[mairie@leliondangers.fr](mailto:mairie@leliondangers.fr)  
[www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr)  
Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de  
9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; mercredi et  
samedi de 9 h à 12 h.

➔ **MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ**  
5, rue de la Croix-Ruau  
49220 Andigné  
**02 41 61 30 08**  
[mairie@leliondangers.fr](mailto:mairie@leliondangers.fr)  
Ouverture : mardi de 9 h à 12 h 15 ; jeudi de  
13 h 30 à 17 h.

➔ **COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES**  
Place Charles de Gaulle / BP 10032  
49 220 Le Lion d'Angers  
**02 41 95 31 74** / Fax : 02 41 95 17 87  
[contact@valleesduhautanjou.fr](mailto:contact@valleesduhautanjou.fr)  
[www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)

➔ **OFFICE DU TOURISME  
DE L'ANJOU BLEU**  
56, rue du Général Leclerc  
49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 92 86 83**  
[officedetourisme@anjoubleu.com](mailto:officedetourisme@anjoubleu.com)  
[www.anjoubleu.com](http://www.anjoubleu.com)

➔ **CENTRE FINANCES PUBLIQUES**  
18, quai d'Anjou / 49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 95 31 30**

➔ **LA POSTE**  
44, rue du Général Leclerc  
49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 21 04 21**

➔ **GENDARMERIE**  
Avenue des Acacias / 49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 95 30 13**

➔ **S.I.S.T.O. / COLLECTE ET  
TRAITEMENT DES DÉCHETS**  
**02 41 92 52 72**

➔ **S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX**  
Souscription : **02 44 71 05 50**  
Urgence : **02 44 71 05 58**

➔ **URGENCES**  
SAMU : **15** / Police Secours : **17**  
Pompiers : **18** ou **112**  
Pharmacie de garde : **32 37**  
Médecins de garde  
(soir et week-end) : **116 117**  
Enfance en danger : **119**  
Violences Femmes Infos : **3919**

# HOMMAGE À MARC BELLIER



**NATIF DU LION D'ANGERS, MARC BELLIER NOUS A QUITTÉ. SON DÉVOUEMENT AURA MARQUÉ LA COMMUNE. IL Y A TRAVAILLÉ COMME MARÉCHAL-FERRANT, ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DANS LAQUELLE IL S'EST DISTINGUÉ PUISQU'IL A ÉTÉ ÉLU MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE EN MARÉCHALERIE. IL AIMAIT TRANSMETTRE SON SAVOIR PAR LA FORMATION D'APPRENTIS.**

Marc a été un homme d'engagement. Il a contribué à devenir du Lion d'Angers par la place qu'il a occupée au conseil municipal durant de nombreuses années. Il a également été un homme de service et de projet avec la création de l'association Familles rurales ou encore via son implication dans la vie locale et associative. Enfin, Marc était un homme de cœur qui a participé à un voyage humanitaire en Roumanie avec 5 autres personnes du centre communal d'action sociale en 1990. Il s'est aussi engagé dans la paroisse, à la maison de retraite et aux paralysés de France.

Connu pour sa gaîté et son dynamisme, Marc Bellier restera un exemple pour notre ville.

## FLASH RÉDAC

### Ça bouge cet été pour les enfants et jeunes du Lion d'Angers



L'Association Récra' Lion propose aux jeunes lionnaises et lionnais âgés de 3 à 15 ans de partir en camps pendant les grandes vacances scolaires. Des séjours à thème (cirque, conquête de l'Ouest, Brésil, aventure en forêt...) de 2 à 4 nuitées. Ces vacances en camping sont l'occasion de découvrir, s'amuser et de se dépayser le temps de quelques jours.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association au 02 41 95 67 90 - Pour suivre l'actualité de l'accueil de loisirs, rendez-vous sur [www.kidsrecreation.wixsite.com/kidsrecreation](http://www.kidsrecreation.wixsite.com/kidsrecreation)



## 31/08 Cinéma en plein air

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la municipalité organise une projection en plein air à l'hippodrome du Lion d'Angers en partenariat avec le GIP de l'isle Briand. Rendez-vous le mardi 31 août à la tombée de la nuit pour découvrir, dans un cadre agréable, le film d'animation « Tous en scène ». À cette occasion, apportez vos plaids et vos coussins pour vous installer confortablement et profiter du film. Entrée gratuite.

## Rendez-vous pour un spectacle à la ferme



La Ferme de la Courtière organise sur sa propriété, en partenariat avec la Ville, une soirée festive le 20 août prochain. Au programme :

- 15h30-18h30 : découverte de la ferme et vente de produits fermiers bios issus de la ferme de la Courtière et d'autres fermes environnantes.
- 19h : repas à base de produits locaux.
- 20h30 : 1<sup>ère</sup> partie avec le groupe Tempo Vox - jazz chanté reprenant des standards des années 50 et 60).
- 21h : théâtre musical «Comment devenir une femme parfaite?» de la Cie Patrick Cosnet - théâtre humoristique & tour de chant.

### BUQUETTE ET POSSIBILITÉ DE RESTAURATION

sur place avec des produits fermiers locaux. Evènement sur réservation au 06 37 79 72 96 ou [fermebiodelacourtiere@gmail.com](mailto:fermebiodelacourtiere@gmail.com)

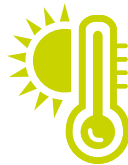


## PLAN CANICULE : ROMPRE L'ISOLEMENT PAR LA VISITE DE BÉNÉVOLES

L'été approche et les fortes chaleurs s'anticipent dès maintenant. Comme chaque année, la Ville du Lion d'Angers met en place son plan canicule afin de protéger les plus fragiles face à des épisodes de grandes chaleurs.

### REGISTRE NOMINATIF DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les personnes à risque et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule, sont invitées si elles le souhaitent, à s'inscrire sur le registre nominatif du centre communal d'action sociale, auprès de la Mairie : 02 41 95 30 16 - c.joly@leliondangers.fr



En cas de déclenchement du Plan canicule par le Préfet, le centre communal d'action sociale met en place des mesures spécifiques pour apporter aux personnes concernées, conseils et assistance : appels téléphoniques et/ou visites.

## ASSOCIATIONS-NOUS !

Les associations constituent un maillon essentiel du lien social entre les habitants et les générations. Leur dynamisme et leur diversité sont des atouts fondamentaux pour le rayonnement du Lion d'Angers et contribuent au bien vivre de ses habitants. Moment incontournable de la vie associative lionnaise, l'édition 2021 du Forum des associations aura lieu le samedi 4 septembre prochain de 9h à 12h30, au Complexe Mérignac.

### PARTAGEZ UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS

Venez composer le menu de vos activités et participer aux nombreuses animations proposées : jeux d'initiation, quiz... Retrouvez très prochainement plus d'informations sur notre site internet [www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr), sur notre page Facebook @villeduliondangers ou à l'accueil de la mairie.

## Devenez bénévole à l'ADMR !

Fortes de leur succès, les associations ADMR (aides à domicile en milieu rural) étoffent leurs équipes et recherchent des bénévoles. Véritable créateur de lien social, vous pourrez vous épanouir et contribuer à la solidarité du Lion d'Angers auprès de familles et de personnes isolées ou fragiles. Vos compétences nous seront forcément utiles.



Missions proposées :

- Evaluer les besoins des personnes à aider
- Assurer le suivi des dossiers des bénéficiaires
- Contribuer au suivi de la trésorerie et des ressources humaines
- Organiser, promouvoir ou représenter notre association

**ADMR du Lion d'Angers - Pôle Santé Social - 1 avenue Phileas Fogg**  
Contact : 02 41 95 70 15 ou par mail à [lionangers@asso.fede49.admr.org](mailto:lionangers@asso.fede49.admr.org)

### FLASH RÉDAC

## Un label environnemental pour l'école Edmond Girard

Par le biais de diverses actions et projets menés en faveur du respect de l'environnement, l'Ecole Edmond Girard a récemment obtenu le label E3 (Ecole à démarche de développement durable).

## Partez à la découverte du patrimoine local !

Les Journées européennes du patrimoine reviennent cette année les samedi 18 et dimanche 19 septembre prochains. (Re) découvrez gratuitement, le temps d'un week-end, le patrimoine remarquable près de chez vous !

- **LE MANOIR DES VENTS**  
Lieu-dit Les Vents  
Ouvert samedi et dimanche de 14h à 18h30  
Visite guidée des extérieurs - Gratuit  
Renseignements : 06 18 00 79 97
- **LA CHAPPELLE SAINT-EUTROPE-DES-VIGNES**  
Rue de la Libération (Andigné)  
Ouvert samedi et dimanche de 10h à 18h  
Visite libre - Gratuit  
Renseignements : 02 41 61 30 08  
(Mairie annexe)
- **L'ÉGLISE SAINT-MARTIN-DE-VERTOU**  
Place de l'église  
Ouvert sam. de 10h à 18h et dim. de 14h à 17h  
Visite libre et gratuite  
A noter : visites guidées gratuites samedi et dimanche à 16h  
Renseignements : 02 41 95 31 13  
(Mme Lucette Lardeux)
- **L'ÉGLISE SAINT-AUBIN**  
Place Saint-Aubin (Andigné)  
Ouvert samedi et dimanche de 10h à 18h  
Visite libre - Gratuit  
Renseignements : 02 41 61 30 08  
(Mairie annexe)

Notre patrimoine ce sont aussi nos talents locaux qui exposeront quai de l'Oudon. Faites-vous connaître avant le 2 septembre. Plus d'informations sur [www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr) au 02 41 95 30 16 ou à [communication@leliondangers.fr](mailto:communication@leliondangers.fr)



## NE MANQUEZ PAS LE MONDIAL DU LION DU 21 AU 24 OCTOBRE 2021

### LE MONDIAL : UN ÉVÈNEMENT ENRACINÉ DANS SON TERRITOIRE

Depuis 35 ans, c'est toute la ville du Lion d'Angers qui est mobilisée durant cet événement incontournable. Le Mondial est avant tout l'évènement des Lionnais, une fierté qui s'inscrit dans notre patrimoine, que l'on peut partager avec le plus grand nombre. Au-delà de l'inscription dans le patrimoine municipal, l'évènement rayonne dans l'ensemble de l'Anjou. Cette année, le village exposants sera de retour avec de nouvelles animations en coordination avec des acteurs de notre économie locale.

### UN PROGRAMME SPORTIF DE HAUTE VOLÉE

Le Mondial du Lion est avant tout le championnat du monde d'équitation des chevaux de 6 et 7 ans. Les cavaliers nationaux et internationaux arriveront pour débiter la compétition dès le mercredi 20 octobre. Première étape pour eux, l'inspection des chevaux qui permet au couple d'avoir l'aval des juges pour prendre le départ sur les deux premières épreuves : le dressage et le cross. La 2<sup>e</sup> inspection se déroule le dimanche matin afin de valider le départ des chevaux sur l'ultime épreuve : le saut d'obstacles. L'élite des cavaliers vous donne donc rendez-vous au Lion d'Angers du 21 au 24 octobre 2021. Afin de ne rien manquer des festivités, l'intégralité de la compétition sera retransmise en live sur internet.

### UN ÉVÈNEMENT RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

Le Mondial du Lion détient deux labels en faveur de l'environnement. Cette édition sera l'occasion de valoriser ces orientations en matière de développement durable. Les membres de l'association et les bénévoles y travaillent chaque année un peu plus pour réduire l'impact environnemental de la manifestation.

**Vous avez des questions ou des suggestions pour le Mondial ? On vous donne la parole ! Écrivez-nous à [contact@mondialdulion.com](mailto:contact@mondialdulion.com).**

### FLASH RÉDAC

#### Soyons vigilants à proximité des points d'eau et lors des baignades

Les sorties près de points d'eau nécessitent une vigilance particulière. Le risque de noyade y est plus élevé. Pour cela, il est recommandé à chacun de surveiller attentivement son entourage. Les enfants doivent faire l'objet d'une surveillance continue et d'une proximité immédiate afin de pouvoir les protéger de toute chute dans l'eau ou de la noyade lors d'une baignade. L'ensemble des recommandations sont à retrouver sur : [www.pompier.fr](http://www.pompier.fr)

# TOUT SAVOIR SUR LA RÉGLEMENTATION DES FEUX EN PLEIN AIR



**PEUT-ON BRÛLER À L'AIR LIBRE NOS DÉCHETS PARTICULIER OU EN TANT QUE PROFESSIONNEL ? QU'EN EST-IL POUR LES FEUX DE CAMP OU LES BARBECUES EN PLEIN AIR ? TROUVEZ TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS !**

## **BRÛLER SES « DÉCHETS VERTS » À L'AIR LIBRE**

En application des dispositions législatives en vigueur, le brûlage à l'air libre de tout type de déchets des particuliers ou des professionnels est interdit tout au long de l'année, excepté pour les agriculteurs qui bénéficient d'un régime d'exemption. Néanmoins, des demandes de dérogation existent pour des cas très spécifiques en respectant les dispositions suivantes :

- Une surveillance continue
- Une prise d'arrosage à proximité
- Ne pas brûler ses déchets lorsque l'indice « météo feu de forêt » est rouge

Les demandes de dérogation doivent être adressées au Maire et validées par ce dernier.

Pour rappel, les déchets ne pouvant être brûlés doivent être impérativement déposés à la déchetterie, compostés ou apportés vers les structures appropriées.

## **FAIRE UN FEU DE CAMP OU BARBECUE EN PLEIN AIR**

Les feux de camp, barbecue ou méchouis sont interdits à moins de 200 m d'un espace boisé. Toute demande de dérogation à l'arrêté en vigueur doit être accompagnée d'un plan de situation du lieu de brûlage et adressée au Maire pour accord ou refus. En cas d'accord, ces feux doivent respecter les mêmes conditions que pour le brûlage des déchets verts, énumérées ci-dessus.

**Pour plus d'information, rendez-vous à l'accueil de la mairie.**

## Repas des aînés

Comme chaque année, le Centre communal d'action sociale organise son traditionnel repas à destination des 70 ans et plus, accompagnés de leur conjoint. Ce repas est programmé le mercredi 20 octobre, espace Emile Joulain (sous réserve du contexte sanitaire). Musique et convivialité viendront rythmer la journée. Une participation de 10€ par personne est demandée et pour les conjoints de moins de 70 ans, celle-ci est de 20€.

**Inscription : le bulletin suivant est à remplir et à déposer en mairie ou au Club Rencontre et Loisirs avant le vendredi 22 octobre.**

## **BANQUET DU CCAS 2021 BULLETIN D'INSCRIPTION**

Madame :

\_\_\_\_\_

née le :        /        /

Monsieur :

\_\_\_\_\_

né le :        /        /

demeurant :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

participera (ont) au banquet du CCAS le 20 octobre et verse(nt) ..... € au titre de la participation demandée.

SIGNATURE :





# BIEN VIVRE ET SÉCURITÉ DES LIONNAIS, **UNE MISSION CONFIÉE À LA NOUVELLE POLICE MUNICIPALE**

La sécurité et le bien vivre dans les rues du Lion d'Angers font partie des priorités des élus. Pour ce faire, ils ont décidé de créer une police municipale. Un premier agent viendra la composer à partir de septembre prochain et un second arrivera l'année suivante. Zoom sur les missions qui seront confiées à la future police municipale.







## 3 questions à...

**Jérôme Deloire, adjoint délégué  
au patrimoine, à la sécurité,  
au cimetière et au marché**

### QUELLES ONT ÉTÉ LES MOTIVATIONS POUR CRÉER UNE POLICE MUNICIPALE ?

La volonté de créer une police municipale est venue de celle de lutter contre les incivilités du quotidien qui viennent perturber la tranquillité publique de notre commune et de nos concitoyens. La proposition de cette création a été votée de façon unanime lors du conseil municipal du 8 février 2021.

Il s'agit en cela de compléter l'action de la Gendarmerie du Lion d'Angers qui intervient sur un plus large secteur et avec des prérogatives bien plus vastes. Avec notre police municipale, nous souhaitons lutter contre les dépôts sauvages d'immondices, faire respecter la zone bleue du centre-ville et plus globalement sur l'ensemble de la commune, dont la commune déléguée d'Andigné.

Nous voulons également améliorer la sécurité aux abords des différents établissements scolaires (écoles et collèges). La liste est non exhaustive et comprendra également, par exemple, la vérification du respect des règles d'urbanisme ou encore la médiation lors de conflits de voisinage.

### QUE VA APPORTER L'ARRIVÉE DES POLICIERS MUNICIPAUX AUX HABITANTS ?

Les deux agents en tenue, assermentés, seront chargés de faire appliquer les règles d'urbanisme, de respect d'autrui, de police de la route et de stationnement, par un travail de prévention, mais également au besoin de verbalisation.

Il s'agit pour nos policiers municipaux de travailler dans la médiation et dans la pédagogie auprès de la population.

La volonté de recruter deux agents tient à ce qu'ils puissent travailler en sécurité également.

Une permanence d'accueil du public sera tenue, dont les horaires restent encore à définir. Si un local indépendant sera ouvert par la suite, cette permanence aura d'abord lieu dans un bureau confidentiel à la mairie, avec une entrée privative.

### QUAND LES AGENTS ENTRERONT- ILS EN FONCTION ?

Le recrutement du chef de notre police municipale a d'ores et déjà été effectué en mai dernier. Il prendra ses fonctions début septembre 2021.

C'est un choix du bureau municipal d'échelonner les arrivées, pour laisser à ce responsable le temps de créer le poste et de prendre ses fonctions.

Le deuxième agent sera recruté au début de l'année 2022 pour une prise de fonction courant juillet.

Un véhicule sérigraphié a été commandé et doit être livré prochainement. Différents équipements pourront être financés après identification des besoins réels.



## 2 agents

En tenue, assermentés,  
appliqueront les règles



## 8 février

Vote unanime de la  
proposition lors du  
conseil municipal



## FOCUS SUR LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale est placée sous l'autorité du Maire. Selon le Code de la sécurité intérieure, elle a pour mission « la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique ». Ces agents viendront « compléter la sécurité assurée par nos caméras de vidéo protection » explique Étienne Glémot, Maire du Lion d'Angers.



### SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

- > Veille à la tranquillité publique, notamment concernant les nuisances : sonores, troubles de voisinage, aboiement d'animaux, rassemblements nocturnes...
- > Médiation lors des conflits de voisinage.



### SÉCURITÉ

- > Surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics et privés par le biais de rondes.
- > Maintien de l'ordre sur la voie publique lors des manifestations (événements publics, marchés, rassemblements...) pour éviter tout débordement.



### PRÉVENTION / ACCOMPAGNEMENT

- > Prévention des actes malveillants (vols, dégradation...).
- > Inspection visuelle des bagages et fouille, avec le consentement des propriétaires, lors de la sécurisation d'une manifestation ou d'un bâtiment.
- > Prévention et envoi des secours lors d'accidents tels que les inondations, incendies, éboulements...



### CIVISME

- > Veille au bon stationnement (ex : zones bleues), piste les dépôts sauvages, verbalise les propriétaires de chiens pour déjections canines.



### CITOYENNETÉ

- > Renforce l'esprit de citoyenneté et tend à ce que chacun se sente concerné par l'ordre public.



### APPLICATION DES RÈGLES D'URBANISME

- > Veille au respect des règles d'urbanisme applicables sur la commune et possibilité de dresser un procès-verbal en cas de non-respect.



### URBAIN / RURAL

- > Rédige des arrêtés municipaux liés à la circulation routière dans la commune.

## UNE POLICE PÉDAGOGUE

L'UN DES OBJECTIFS DE CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE N'EST PAS LA RÉPRESSION EN TANT QUE TELLE MAIS UNE POLICE « EMPREINTE DE PÉDAGOGIE POUR DIMINUER LES INCIVILITÉS DU QUOTIDIEN », PRÉCISE ETIENNE GLÉMOT, MAIRE.



Par conséquent, les agents veilleront à prévenir, être à l'écoute et à accompagner les habitants. Il s'agira ainsi de responsabiliser ces derniers et de veiller à leur tranquillité publique et leur propre sécurité au quotidien.

En chiffres...

**40 000€**

sont investis dans les équipements, les tenues, les vélos et le véhicule des policiers

**100 000€**

seront nécessaires pour le fonctionnement annuel de la nouvelle police municipale

**28**

communes du département de Maine-et-Loire possèdent des agents de police municipale

### LE SAVIEZ-VOUS ?

## QUELLES SONT LES DIFFÉRENCES ENTRE LA POLICE NATIONALE ET LA POLICE MUNICIPALE ?

**11 407€**

D'AIDE DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE  
via le Pacte régional  
de sécurité



La police municipale est une police de proximité exerçant pour une commune. Elle y assure des mesures de prévention, de surveillance, de sécurité et de tranquillité publique. Par ses missions, elle fait respecter les arrêtés municipaux. La police nationale quant à elle est placée sous l'autorité du ministère de l'intérieur. Elle assure la sécurité, la protection des biens et des personnes, mais aussi le respect de l'ordre public. Ses agents sont armés et disposent du pouvoir d'enquête et d'arrestation des contrevenants.

Pour mettre en œuvre sa police municipale, la municipalité a bénéficié d'une aide de 11 407 € de la Région Pays de la Loire via le Pacte régional de sécurité. Le Pacte régional de sécurité, mis en place en mars dernier par la Région des Pays de la Loire, a pour objectif d'aider les communes à déployer les moyens nécessaires pour mieux protéger ses habitants.

# DENIS STRACQUADANIO, ARTISTE PEINTRE

La Ville du Lion d'Angers met à disposition des artistes un local communal. Rencontre avec Denis Stracquadanio, artiste peintre résidant à Andigné et premier occupant de l'atelier d'artistes.



## QUI ÊTES-VOUS ?

Je m'appelle Denis Stracquadanio, j'habite Andigné, j'ai 48 ans et je suis pour le moment artiste peintre amateur et autodidacte. J'ai depuis des années un fort intérêt pour le domaine musical. Il y a 5 ans, suite à un voyage à New-York, mais aussi une visite du célèbre musée Guggenheim, j'ai décidé de peindre. Un an après, j'ai exposé à Angers, puis j'ai eu l'occasion de faire une exposition internationale à Lauzanne en mars 2020. Aujourd'hui, j'occupe l'atelier d'artistes près de l'entrée du complexe Emile Joulain. Engagé pour ma ville, j'ai également eu le plaisir de réaliser, avec l'aide de certains élèves, la fresque à l'entrée de l'école Edmond Girard et je suis partant pour d'autres projets tels que des salons, expositions, ... où d'autres artistes viendront exposer leurs talents et savoir-faire.

## POURQUOI AVEZ-VOUS DÉCIDÉ D'Y SÉJOURNER ?

J'étais à la recherche d'un atelier pour préparer ma prochaine exposition qui aura lieu en février 2022 dans les anciennes écuries des Ardoisières à Trélazé. J'ai 120 tableaux à réaliser et j'ai donc besoin d'espace. J'ai eu l'occasion d'échanger avec Muriel Noirot, adjointe déléguée à l'animation de la ville, la citoyenneté, la communication et la culture, sur la politique culturelle du Lion d'Angers afin d'étudier la faisabilité du projet.

L'équipe municipale a validé l'idée qui permet la valorisation des talents locaux et m'a proposé un lieu adapté à mon besoin. La situation de l'atelier étant centrale, c'est aussi l'occasion pour moi d'être plus proche des lionnaises et lionnais et de leur faire découvrir mes œuvres et ma façon de travailler.

J'occupe l'atelier jusqu'à mars prochain. Le local sera ensuite ouvert à un autre artiste local, afin qu'il y prenne ses quartiers et y trouve une bulle pour développer sa créativité.

## QU'EST-CE QUE L'ATELIER D'ARTISTES ?

C'est un nouveau lieu mis à disposition des artistes locaux par la commune, afin qu'ils puissent y créer librement sur une durée déterminée par une convention. Ce projet s'inscrit dans la politique culturelle de la ville. L'atelier est un lieu brut, lumineux et inspirant. C'est un lieu d'expression artistique.

## Contact et renseignements :

**Denis Stracquadanio - 06 30 20 73 03**  
**[www.denisstracquadanio.fr](http://www.denisstracquadanio.fr)**



# 120

Tableaux à réaliser  
pour préparer  
la prochaine  
exposition



# L'ARBRE VERT, L'ACCUEIL ET L'AIDE À LA RÉINSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

(Re)découvrez l'Arbre vert, association lionnaise et segréenne aux valeurs fortes, d'accueil, d'écoute, de partage et de recyclage.

## POUVEZ-VOUS PRÉSENTER VOTRE ASSOCIATION ?

L'association l'Arbre vert existe depuis 1987. D'abord présente à Segré puis à Nyoiseau, elle s'est implantée au Lion d'Angers vers 2013. Au total, nous sommes 25 bénévoles. Le but premier de notre association est l'accueil et l'aide à la réinsertion des personnes en difficulté. Actuellement, nous hébergeons 7 personnes (compagnons et migrants). Nous les accueillons ponctuellement, ou à plus long terme, pour les aider à reprendre goût à la vie et à les réinsérer via notre activité.

## COMMENT FONCTIONNE VOTRE ACTIVITÉ ?

Nous demandons aux particuliers de nous apporter des objets en état dont ils ne veulent plus. Cela peut être des meubles, des métaux, de l'électroménager, des livres, des vêtements... Nous les trions, les réparons parfois, puis nous les vendons au magasin ou à domicile sur rendez-vous. Les objets ne pouvant être revendus sont repris par des partenaires qui les

recyclent. Finalement, nous leur donnons une seconde vie.

## VOUS AVEZ RÉCEMMENT PARTICIPÉ À LA JOURNÉE CITOYENNE, QUEL RÔLE Y AVEZ-VOUS EU ?

Nous animons le stand « Dépoz' récup ». Les habitants pouvaient déposer les affaires dont ils n'avaient plus besoin pour que nous leur donnions une seconde vie. Notre participation avait également pour objectif de nous faire connaître et s'inscrivait dans le thème de ce que nous proposons habituellement, à savoir l'aide, le partage et le respect de l'environnement.

## SOUHAITEZ-VOUS DIRE UN MOT À NOS LECTEURS ?

Nous avons besoin de votre aide ! Déposez-nous les affaires dont vous n'avez plus besoin et pensez à venir acheter au magasin. Venez découvrir notre magasin, nous vous accueillerons avec plaisir, que ce soit pour acheter ou pour un simple renseignement. Nous vous donnons rendez-vous les 10 et 11 septembre ainsi que les 4 et 5 décembre pour nos portes ouvertes.

L'Arbre vert - Z.A La Sablonnière, 1 impasse Jean Bertin - 02 41 33 83 96 / Ouverture du magasin : le mercredi de 14h à 17h45, le vendredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h45.



# 25

Bénévoles  
dans  
l'association

# DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERCANTS, ARTISANS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

## LA FERME GRAINS DES LOGES



François Boissinot est un ancien salarié de la chambre d'agriculture de 35 ans qui a récemment repris une ferme au Lion d'Angers. Cette dernière s'appelle Grains des loges et développera des cultures de céréales et légumes secs en Agriculture Biologique : blé, seigle, tournesol, sarrasin, pois chiche, lentilles... Ces cultures seront transformées à la ferme en farines, pâtes sèches et conserves... Les produits seront commercialisés en circuits courts tels que la vente en ligne, en magasins, dans la restauration collective ou encore sur les marchés dont celui du Lion d'Angers.

### + D'INFOS :

06 42 80 92 16 ou sur la page Facebook Grains des loges

## NUANCES TERROIRS



Anciennement Cave des Plantagenets, les locaux de la ZA Route d'Angers ont été repris par Théo Binier et se sont transformés en Nuances Terroirs : cave, bar et épicerie fine. Des produits locaux et artisanaux sont à y retrouver. L'établissement est ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h à 20h exceptés le dimanche et le lundi matin.

### + D'INFOS :

02 41 76 92 79 - [www.nuances-terroirs.com](http://www.nuances-terroirs.com)  
ou sur la page Facebook nuances terroirs le Lion d'Angers

## SANTRAC



L'entreprise Santrac, spécialiste de l'enfouissement et de la restauration des réseaux, implantée Z.A La Sablonnière, s'agrandit avec la construction de 180 m<sup>2</sup> de nouveaux locaux. Ils accueilleront ainsi des bureaux d'études, des bureaux administratifs mais aussi dédiés à la conduite d'exploitation. Une réhabilitation de ses locaux actuels est également prévue.

### + D'INFOS :

Santrac - 13 rue Denis Papin - 02 41 95 13 46 - [www.santrac.fr](http://www.santrac.fr)

## LABORATOIRE MICROSEPT



Le laboratoire Microsept, situé Z.A La Sablonnière, s'est agrandi via la construction d'une extension du bâtiment de 600m<sup>2</sup> pour répondre à la demande croissante de contrôles microbiologiques de produits.

### + D'INFOS :

Laboratoire Microsept - 15 rue Denis Papin  
02 41 41 70 70 - [www.laboratoire-microsept.fr](http://www.laboratoire-microsept.fr)

## Zoom sur les chantiers finalisés, en cours ou à venir

### CHAMP DE FOIRE

Le trottoir rue du Champ de Foire va être repris en enrobé courant septembre afin d'améliorer son usage.



Esquisse projet d'extension de l'école élémentaire

### ÉCOLE EDMOND GIRARD

Les travaux de rénovation énergétique et d'agrandissement de l'École Edmond Girard débiteront aux vacances de la Toussaint et seront réalisés sur une durée de 24 mois.

### BIBLIOTHÈQUE D'ANDIGNÉ

Une mission d'archivage a débuté fin juin à la bibliothèque d'Andigné. A la suite sont prévus des travaux pour offrir une surface plus grande aux bénévoles de la bibliothèque et aux lecteurs de tout âge. Une cloison sera ainsi déplacée.



### AIRE DE PIQUE-NIQUE D'ANDIGNÉ

L'installation du mobilier de l'aire de pique-nique d'Andigné est terminée sur les bords de l'Oudon. Profitez d'un pique-nique dans un cadre agréable.

### MONUMENTS AUX MORTS

Des mâts ont été posés aux monuments aux Morts d'Andigné et du Lion historique afin de permettre la montée du drapeau français lors des cérémonies officielles.

### PRESBYTÈRE

Prochainement auront lieu les travaux de ravalement de façade du Presbytère pour la réhabiliter.



Photo avant début des travaux

### RUE HENRI ET ROBERT DE CHOLET

Après concertation avec les riverains et le comité consultatif des enfants, les travaux de la rue Henri et Robert de Cholet débiteront courant octobre 2021 pour une durée de 3 mois. Ils permettront la création d'un parking, la réalisation de voies de liaisons douces et la sécurisation des circulations.

### FERME DE DURVAL

Les travaux d'urbanisation de la ZAC de Durval, secteur « Ferme de Durval » sont en cours de réalisation. La finalisation de la voirie et les plantations seront réalisées en fin d'année

### ROUTE DE GREZ NEUVILLE



Ce chantier, mené conjointement par la Ville et la communauté de communes, comprend de nombreux travaux : effacement et réflexion des réseaux, éclairage public, liaisons routières...

Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées seront séparés. Le réseau d'eau potable et le système d'assainissement seront remis à neuf.

Les réseaux aériens de distribution d'électricité et d'éclairage public seront effacés. Dans un souci d'économies d'énergie, les lampadaires énergivores seront remplacés par des lampes à LED, pour un éclairage plus responsable.

Enfin, la dernière partie des travaux, qui s'achèveront en début d'année prochaine, concernera le réseau routier. Les points d'arrêts de bus seront déplacés route de Grez-Neuville, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, afin d'éviter qu'ils circulent sur les quais, le long de l'Oudon.

Des déviations routières sont mises en place pour permettre la réalisation de ses travaux en toute sécurité.

# UN FRANC SUCCÈS POUR LA 1<sup>RE</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE CITOYENNE DU LION D'ANGERS !

La Journée Citoyenne a eu lieu le 13 juin dernier. Dispersés dans différents lieux du Lion d'Angers et d'Andigné, les habitants, les petits comme les grands, ont pu s'engager pour leur commune. Entre chantiers et actions solidaires, revivez cette journée riche en animations.

## UNE JOURNÉE PORTÉE PAR L'ENGAGEMENT DE NOS JEUNES CITOYENS



Parce que l'engagement des jeunes est essentiel, de nombreux acteurs et partenaires sont venus partager leur engagement. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), le Point Information Jeunesse des Vallées du Haut-Anjou, le Service National et de la Jeunesse du ministère des Armées, sont venus expliquer leurs différentes formes d'engagement auprès des habitants. Les JSP ont par exemple présenter leur métier.

## LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE LA JOURNÉE



La Journée citoyenne avait pour objectif de rassembler et créer du lien entre l'ensemble des habitants. Pari réussi puisque les résidents de l'EHPAD ont pu profiter de promenades en calèche dans les rues du Lion d'Angers, accompagnés par des participants et bénévoles engagés ce jour. En effet, familles, enfants et petits-enfants, mais aussi de jeunes volontaires, sont venus porter main forte pour aider à installer les résidents confortablement et les accompagner dans cette sortie.

## LE COMITÉ CONSULTATIF DES ENFANTS ENGAGÉ À 100%



Depuis leur élection en janvier dernier, les jeunes du Comité consultatif des enfants ont pour ambition de mettre en place de nombreux projets pour la commune. Parmi eux, ils ont la volonté de réduire la pollution au Lion d'Angers. Ils se sont donc impliqués avec beaucoup d'envie et de dynamisme pendant cette journée. Présents pour apporter leurs conseils et savoir aux plus grands, ils ont été de vrais ambassadeurs de notre vision des jeunes engagés.

## UN ENGOUEMENT FORT ATOUR DU RAMASSAGE DES DÉCHETS



Les lionnaises et lionnais se sont prodigieusement mobilisés pour le ramassage des déchets en centre-ville, sur les berges de l'Oudon et à Andigné, permettant ainsi à tous de mieux vivre ensemble en respectant son environnement. Grâce au soutien du SISTO et du Comité consultatif des enfants, le tri s'est effectué en cohérence avec les règles de recyclage. Au-delà de l'implication dans cette activité lors de la journée citoyenne, d'autres actions de ramassage des déchets avaient été menées en mai dans les rues de la Ville par les élèves de l'école Edmond Girard.



# JOURNÉE CITOYENNE

Le Lion d'Angers

## DES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE LA VILLE



La Journée citoyenne fut aussi l'occasion pour les habitants de participer à des chantiers d'embellissement de la Ville. L'embellissement des bacs à fleurs devant la mairie a remporté un franc succès grâce au savoir-faire des artistes paysagistes d'UBINAM. Cette action se poursuivra puisque les bacs à fleurs situés à Andigné seront, à leur tour, embellis par des florabétons réalisées par les mêmes artistes paysagistes et les enfants du comité consultatif.

D'autres ateliers d'embellissement ont également été réalisés lors de la journée. Le comité du souvenir français a apporté son expertise aux citoyens pour remettre en état les sépultures des morts pour la France. Les membres du centre communal d'action sociale et leurs familles ont quant à eux contribué à la rénovation du local à la « Croisée des chemins » pour les pèlerins et les sans-abris.

## DES ANIMATIONS DE SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES



À l'issue de cette journée, nous avons noté un fort engouement autour des thématiques environnementales. Volonté partagée par l'équipe municipale, qui a proposé aux habitants lors de cette journée, des animations permettant de réduire l'impact écologique de la ville. Pour répondre aux attentes de la population et sonder leurs retours, plusieurs animations étaient proposées comme l'éco-pâturage ou le Dépoz'Récup.

## Chiffres clés

La Journée Citoyenne au Lion d'Angers, c'était :

Plus de  
**136** participants au total

**10** chantiers et animations

**6** enfants du Comité consultatif étaient présents

## LE LION EXPRESS

### Remerciements

Nous tenions à remercier l'ensemble des citoyens qui ont contribué au succès de cette journée et les acteurs sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu, à savoir: l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, Anjou Nautic, l'Arbre vert, les artistes d'UBINAM, les Attepages de la Jarretière, l'École de musique de l'Anjou Bleu, l'EHPAD Résidence Bocage d'Anjou, la Gendarmerie, le GIP de L'Isle Briand, le Point Information Jeunesse des Vallées du Haut-Anjou, le Service National et de la Jeunesse du Ministère des Armées, le SISTO et la Société des Courses. Merci aussi aux agents municipaux qui ont travaillé pendant des mois à l'élaboration de cet événement.

## FAMILLES RURALES PRÉPARE SA RENTRÉE ET RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES  
DU LION D'ANGERS VOUS PROPOSE  
LES ACTIVITÉS SUIVANTES POUR  
LA RENTRÉE 2021-2022 :

- Pilates (lundi soir)
- Sophrologie (mardi soir et mercredi matin)
- Yoga (mardi matin)
- Ateliers Fées mains (mardi après-midi)
- Calligraphie et enluminure (vendredi)
- Couture adultes (mardi et jeudi soir)
- Couture enfants - à partir de 10 ans (mercredi après-midi)
- Pilates santé sénior (mardi ou vendredi matin)

La bourse aux jouets et vêtements enfants, organisée tous les ans, aura lieu le samedi 23 octobre 2021 au complexe Emile Joulain, avec vente de 9h30 à 12h30. Des séances de cinéma seront proposées une fois par mois à partir de septembre. Enfin, un spectacle pour enfants en plein air sera proposé au mois de juillet 2022.

Vous souhaitez vous investir dans une association dynamique et conviviale ? Nous recherchons des bénévoles ! Rejoignez l'équipe Famille rurales.

**Contact et renseignements :**  
**familleruralelion49@gmail.com**  
**ou par téléphone auprès de Dorothée Hutin,**  
**Présidente, au 06 73 53 71 50**



## Le Taïso : une activité physique qui fait du bien

Le Judoclub du Lion d'Angers vous propose une activité physique « le Taïso », qui permet de pratiquer à son rythme et dans la convivialité. Discipline japonaise, les exercices sont une composante des arts martiaux en tant que préparation physique préalable à la pratique martiale, mais font également partie intégrante de la vie de tous les jours. Il s'agit d'exercices de remise en forme à la portée de tout le monde (entretien cardio-respiratoire, amélioration de l'endurance et de l'équilibre, coordination, assouplissement, relaxation...). Nous proposons à tous, à partir de 12 ans, de découvrir gratuitement cette activité sur 4 séances. Les séances se déroulent tous les mardis de 20h30 à 21h30 et les jeudis de 19h00 à 20h00 sur les tapis de judo et sont animées par Anthony, professeur diplômé de Taïso, judo et jujitsu.



Contact et renseignements :  
aaubree10@gmail.com.

## DISTRIBUTION DE FOURNITURES SCOLAIRES AU COLLÈGE VAL D'OUDON

L'association des parents d'élèves du Collège Val d'Oudon organise une distribution de fournitures scolaires pour la rentrée 2021-2022, le vendredi 27 août de 10h30 à 19h00, au collège. Il est nécessaire de venir avec des grands sacs et le justificatif de commande pour ceux et celles qui ont commandé sur le site internet du fournisseur. L'association est également à la recherche de bénévoles pour aider à la distribution. N'hésitez pas à vous manifester par mail en donnant vos disponibilités entre 8h00 et 19h00 (installation puis distribution). Merci et au plaisir de vous retrouver !

Contact : apevaldoudon@gmail.com



## DES PROJETS PLEIN LA TÊTE POUR LES FOUS DU VOLANT



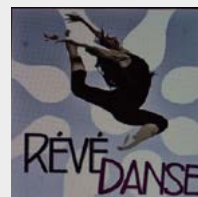
POUR LA SAISON PROCHAINE, LE BUREAU DU CLUB DES FOUS DU VOLANT RÉFLÉCHIT À UN PROJET DE FUSION D'ASSOCIATION AVEC LE CLUB DE BADMINTON VOISIN, L'AGDB DE GREZ-NEUVILLE.

Un rapprochement des deux clubs a déjà débuté par la mise en place de créneaux encadrés en commun sur la saison passée. L'entente conviviale déjà présente entre les deux bureaux et les joueurs, ainsi que la proximité des deux associations, poussent vers un projet commun portant sur les axes tels que :

- Développer et dynamiser la pratique du badminton dans le pays lionnais,
- Offrir une variété de créneaux hebdomadaires complets (site de Grez-Neuville et site du Lion d'Angers),
- Proposer le choix de créneaux encadrés ou non-encadrés allant de l'effectif mini-bad à l'effectif senior,
- Développer la pratique du badminton en compétition et permettre la croissance des équipes de championnats,
- Développer la pratique du badminton loisir avec le mixage des effectifs,
- Représenter et être l'interlocuteur privilégié de la pratique du badminton dans le pays lionnais : créer un pôle badminton au nord d'Angers.

**L'association devient désormais  
Au Grez du Bad Lionnais  
Contact et renseignements:  
Vincent Lebosse - 06 07 63 65 44**

**RÉVÉ'DANSE  
N'ATTEND  
PLUS QUE  
VOUS !**



Révé'Danse se sont des cours de danse moderne-jazz et classique, oui mais pas seulement, nous vous proposons également du ballesculpt, de la zumba et du renforcement musculaire. Alors si vous ne saviez pas quoi faire à la rentrée, nous vous attendons. Vous allez vous dépenser, transpirer... le tout dans une très bonne ambiance.

Révé'Danse ce sont 267 danseuses et danseurs âgés de 5 à plus de 50 ans, qui dansent toute l'année pour le plaisir, mais aussi pour participer au gala de fin d'année. Un spectacle qui enchante les petits et les grands avec un thème et une mise en scène représentant le travail d'une année. Vous avez des questions (âge, horaires, cotisation...)? Venez nous rencontrer au forum des associations du Lion d'Angers le 4 septembre prochain !

En attendant de se rencontrer,  
retrouvez-nous sur notre site :  
[revedanse.site123.me](http://revedanse.site123.me)

## Partez à la découverte de la randonnée pédestre avec les Marcheurs lionnais

Le week-end du 9 et 10 octobre 2021, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre propose par l'intermédiaire des clubs affiliés, des sorties découvertes. Ainsi, l'Association des Marcheurs des environs du Lion d'Angers propose le 10 octobre pour découvrir ses activités : marche classique, tranquille et nordique. Des informations complémentaires seront transmises dans la presse et/ou flyers au cours des semaines précédant cette journée.



Contact : [isabelle.bourgeon49@gmail.com](mailto:isabelle.bourgeon49@gmail.com) ou au 06 83 37 42 78.  
Site internet: [assomarchelelion.jimdo.free.com](http://assomarchelelion.jimdo.free.com)

# Ça s'est passé près de chez vous

**FÉVRIER À MAI :  
LES ÉLÈVES DE CE2  
AU CM2 DE L'ÉCOLE  
SAINTE CLAIRE ONT  
PARTICIPÉ À DES  
SÉANCES CRÉATIVES  
AUTOUR DU CONTE  
AVEC LA CONTEUSE  
SARAL EL OUNI**



**8 MAI : HOMMAGE  
AUX ANCIENS  
COMBATTANTS  
LORS DE LA  
COMMÉMORATION  
DE L'ARMISTICE  
DE LA SECONDE  
GUERRE MONDIALE  
À ANDIGNÉ ET AU  
LION HISTORIQUE**

**18 MAI : COLLECTES DE  
DÉCHETS ET RÉALISATION  
D'AFFICHES DE SENSIBILISATION  
AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT  
PAR LES ÉLÈVES DE  
L'ÉCOLE EDMOND GIRARD**



**4 JUIN : DES ÉLÈVES DU COLLÈGE VAL  
D'ODON ONT BÉNÉFICIÉ DU SPECTACLE  
« MES ANCÊTRES LE GAULOIS » DE LA  
COMPAGNIE LA VOLIGE/ NICOLAS BONNEAU  
PROPOSÉ PAR LE PAYS EN ANJOU BLEU**



**25 JUIN & 2 JUILLET : DES ANIMATIONS  
ET UNE TOMBOLA ONT ÉTÉ MISES EN  
PLACE SUR LE MARCHÉ À L'OCCASION  
DES JOURNÉES « MARCHÉ EN FÊTE ».**

## LA PAROLE EST À VOUS !

Le prochain numéro sera distribué début novembre 2021. Vous pouvez transmettre vos propositions d'article jusqu'au 18 août 2021 à : [communication@leliondangers.fr](mailto:communication@leliondangers.fr)